



BULLETIN D'INFORMATION

École maternelle Molière



Qui sommes-nous ?

La **LIPE** est une **Liste Indépendante de Parents d'Elèves** présente à Courbevoie depuis 2005, dans 21 établissements scolaires allant de la maternelle au lycée. Elle est au sein de l'école maternelle Molière depuis 2013 et est devenue le **représentant majoritaire des parents d'élèves**.



Ayant des parents présents sur tous les niveaux de classe de l'école, notre rôle est de veiller au bien-être des enfants, en relayant la voix des parents et en travaillant de manière constructive aussi bien avec la direction de l'école, que les autres membres de l'environnement scolaire : la mairie, le VAL, l'inspection académique...

Pour cette nouvelle année scolaire qui démarre, la **LIPE** souhaite une bonne rentrée à vos enfants et vous délivre quelques informations qui pourraient vous intéresser.

Si vous souhaitez nous rejoindre écrivez-nous : lipemoliere@gmail.com

LES HORAIRES

HORAIRES DU MATIN :

Garderie du matin : entre 8h et 8h20.
Entrée dans l'école: 8h20 - 8h30
8h40 , les portes ferment !

HORAIRES DE SORTIES POSSIBLES :

Pour le lundi, mardi et jeudi :

- ✓ à 11h25 pour les enfants qui ne déjeunent pas à la cantine, avec un retour à 13h30 pour MS et GS
- ✓ à 16h25 après la classe
- ✓ entre 17h00 et 18h45 pendant la garderie du soir

Pour le mercredi :

- ✓ à 11h25 ou jusqu'à 12h30, au plus tard, durant la garderie (inscription requise) pour les enfants qui ne vont pas à l'accueil de loisir l'après-midi
- ✓ à partir de 17h le soir après l'accueil de loisir et jusqu'à 18h45

Pour le vendredi :

- ✓ à 11h25 après la classe
- ✓ à 13h30 après la cantine
- ✓ à partir de 16h30 après les NAP
- ✓ entre 17h et 18h45 pendant la garderie du soir

NB: N'oubliez pas d'inscrire ou de désinscrire votre enfant des activités péri-scolaires (cantine, garderies, NAP...) afin de ne pas payer une activité que vous n'avez pas consommé mais également pour favoriser le bon fonctionnement de ces temps d'accueil.

LES CLASSES

L'école accueille environ 225 élèves réparties sur 9 classes

Section Chinoise

L'école accueille la section Chinoise. Trois heures d'apprentissage sont dispensées chaque semaine pour les enfants de la section, pendant le temps scolaire.



LES VACANCES SCOLAIRES

Vacances de la Toussaint : du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2025

Vacances de Noël : du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026

Vacances d'Hiver : du samedi 21 février 2026 au lundi 9 mars 2026

Vacances de Printemps : du samedi 18 avril 2026 au lundi 4 mai 2026

Pont de l'Ascension : du mercredi 13 mai 2026 au lundi 18 mai 2026

Vacances d'Été : à partir du samedi 4 juillet 2026



LES OBJETS INTERDITS

- Les objets contondants ou tranchants,
- Les briquets ou allumettes,
- Les téléphones mobiles, qui seront confisqués,
- Les bonbons sauf pour les fêtes et, dans ce cas, distribués par les enseignants,
- L'argent, en dehors des sommes demandées par l'école,
- Les bijoux et les écharpes, fortement déconseillés pour raison de sécurité,
- Tous les jouets extérieurs à l'école sont interdits.



L'ASSURANCE SCOLAIRE

Pourquoi est-elle obligatoire ?

L'assurance scolaire n'est pas exigée pour les activités obligatoires mais elle sera exigée pour les activités facultatives organisées par l'établissement : visite d'un musée, séjour linguistique, classes de découverte et toute sortie facultative en général. Elle est aussi nécessaire pour l'enfant qui fréquente la cantine et pour les activités périscolaires. C'est pour cela qu'elle nous est réclamée à chaque rentrée scolaire.

Que garantit-elle ?

- Les dommages causés par l'enfant : c'est la garantie « responsabilité civile », très souvent incluse dans les contrats d'assurance « multirisques - habitation ».
- Les dommages subis par l'enfant pour lequel l'établissement ou le personnel ne peut être mis en cause (exemples : l'enfant chute seul ; l'enfant a été blessé mais le « coupable » est inconnu ; l'enfant reçoit des pierres chutant d'une falaise...) : c'est la garantie « individuelle accident ». Les assurances « individuelle accident » ont souvent plusieurs niveaux de garantie. Le plus basique (généralement appelée assurance scolaire) est la couverture du trajet « école – domicile » et « sortie scolaire », les plus complètes (généralement appelée assurance extra-scolaire) offrent une protection 24h/24, quelle que soit l'activité (sport, loisir, vacances...) et le lieu géographique. Certains contrats personnels (garantie individuelle accidents ou garantie des accidents de la vie par exemple) peuvent, par ailleurs, aussi garantir les accidents corporels subis par l'enfant.

NOTE: Les assurances scolaires peuvent proposer, en plus de la responsabilité civile et de l'individuelle accident, des clauses plus spécifiques : vol ou perte de cartable, casse des lunettes, aide scolaire pendant l'hospitalisation, qui ne sont aucunement obligatoires.



Organisation de la journée de vos enfants

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h/8h20	Garderie du matin	Garderie du matin	Garderie du matin	Garderie du matin	Garderie du matin
8h30/11h30	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire
11h30/13h30	Repas	Repas	Petite garderie (jusqu'à 12h30) ou Repas	Repas	Repas
13h30/16h30	Temps scolaire	Temps scolaire	Accueil	Temps scolaire	NAP
16h30/17h	Goûter	Goûter	de Loisirs	Goûter	Goûter
17h/18h45	Garderie du soir	Garderie du soir	Garderie du soir	Garderie du soir	Garderie du soir

 Temps Scolaire où l'enfant est encadré par les enseignants et les Atsems (sous la responsabilité de l'Education National)

 Temps VAL où l'enfant est encadré par l'équipe d'animateurs (sous la responsabilité de la Mairie)

Pour le repas, ainsi que dans le dortoir lors de la sieste des petites sections, les Atsem sont également présentes.



LES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES

En maternelle et élémentaire, le conseil d'école est l'instance dans laquelle les représentants de parents d'élèves peuvent s'impliquer dans la vie de l'établissement en lien avec les autres membres de la communauté éducative.

Les parents membres des associations de parents d'élèves peuvent servir de lien entre les parents de tous les élèves de l'école et les membres de l'école (enseignants, directrice et personnels de l'école), le VAL pour les temps périscolaires (NAP, cantine, mercredi, garderies, vacances, etc ...), mais aussi la Mairie de Courbevoie.

Créée en 2005 à Courbevoie, La **LIPE** est un réseau de parents qui relaie vos préoccupations pour **obtenir des résultats concrets en toute liberté et toute indépendance**.

Que ce soit pour nous rejoindre, échanger sur un sujet qui vous tient à cœur, obtenir un renseignement, nous remonter vos remarques...

Écrivez-nous à lipemoliere@gmail.com



Une association indépendante, locale, apolitique, à l'écoute
des parents, au service de nos enfants



Nos valeurs : écoute, ouverture, implication, information,
indépendance

Si au cours de l'année vous souhaitez recevoir ou continuer à recevoir des informations de notre part, pensez à indiquer de façon lisible votre adresse email dans les fiches de renseignements. La **LIPE** vous garantit ne faire aucune utilisation de votre adresse autre que la délivrance d'informations ponctuelles pouvant concerner vos enfants, ou vous en tant que parents dans la cadre de sa scolarité.

Une liste de parents indépendante présente dans 19 établissements de Courbevoie, de la maternelle au lycée : Les Ajoncs • Molière • Sonia Delaunay • Jean Mermoz • Les Vanettes • Charles Perrault • Louis Hubert Allié • La Farandole • Alphonse de Lamartine • Anatole France • André Malraux • Logie • Rouget de Lisle • Collège Alfred de Vigny • Collège Georges Pompidou • Collège Les Bruyères • Collège Les Renardières • Lycée Lucie Aubrac • Lycée Paul Lapie



Venez nous rendre visite <https://lipe-courbevoie.fr>

Écrivez-nous lipemoliere@gmail.com



Rejoignez-nous sur Facebook
lipe-courbevoie

Pour appeler l'école :
01 71 05 77 57

*Mme SERIS Véronique
Directrice de la Maternelle
Molière*

0920479w@ac-versailles.fr

*58 rue Jean Pierre Timbaud
92400 COURBEVOIE*

Communication

Pour vous communiquer les informations sur la vie de l'école plus rapidement, la LIPE Molière a créé un groupe WhatsApp. Rejoignez-nous !



Le VAL Molière

L'équipe VAL Molière vous informe sur son panneau devant l'école où vous pourrez suivre les activités de vos enfants tout au long de leur temps VAL (NAP et centre aéré du mercredi après-midi). Retrouvez plein d'informations sur leur blog : <https://www.valcourbevoie.com/>

Cantine

Retrouvez les menus de la cantine sur les panneaux devant l'école et sur le site de la mairie : [Les menus du mois](#)

Etiquettes pour vêtements et fournitures

Pour marquer les affaires de vos enfants, la LIPE vous permet de bénéficier chez A-qui-S de :



5% de réduction dès le 1^{er} produit commandé
10% de réduction à partir du 3^{ème} produit commandé
15% de réduction à partir du 6^{ème} produit commandé

Avec le code COU1318 sur www.a-qui-s.fr